

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Compte-rendu de réunion – 14 décembre 2022

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

Étaient présentes:

Mme Kathie Gobeil, Présidente du comité
Mme Johanne Bergeron, administratrice
Mme Shirley Claveau, administratrice
Mme Sara-Claude Lépine, administratrice
Mme Iris Paquette-Perreault, secrétaire et employée municipale
Mme Stéphanie Pelletier, administratrice

Étaient absents:

Mme Catherine Deslauriers, administratrice
Mme Faustine Passeur, Vice-Présidente du comité
M René Poirier, Secrétaire du comité

1. Ouverture de la réunion le 14 décembre 2022 à 18h35 :
 - a. Mot de bienvenue de la Présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :
 - a. Adoption de l'ODJ proposée par Johanne Bergeron et secondée par Sara-Claude Lépine.

3. Adoption des procès-verbaux :
 - a. Adoption du PV de la rencontre du 2 novembre 2022 proposée par Shirley Claveau et secondée par Sara-Claude Lépine.

4. Document éthique
 - a. Shirley Claveau présente un document intitulé « éthique et conflit d'intérêt : pour de bonnes pratiques » qui sera un outil de réflexion aidant le comité à bien gérer les situations de conflit d'intérêt potentielles. Une grille d'analyse sera ajoutée au document, puis celui-ci sera déposé sur la page web du comité.

5. Critères de sélection d'un projet :
 - a. Madame la présidente présente l'exemple des critères de sélection du projet pour la nouvelle vocation de l'église afin d'illustrer la pertinence de développer des critères de sélection propres au comité de développement.
 - b. Iris Paquette présente un arbre décisionnel illustrant le cheminement d'un projet et la façon dont le comité pourrait s'impliquer. Le comité adhère à cette proposition et ce document sera mis au propre pour être utilisé comme outil pour le comité.

- c. La réflexion se poursuit quant aux critères de sélection qui pourraient être nécessaires et utilisés dans le cas d'un projet public soumis au comité. En résumé, les critères proposés sont les suivants :
- Critères de faisabilité : Autofinancement du projet, disponibilité de la main-d'œuvre, temps - compétences – expertise disponibles...
 - Critères de pertinence : non-concurrence, bonification, innovation, rentabilité à la communauté, pérennité, possibilité de maillage, lien avec la mission et les valeurs du comité.

6. Suivis des projets:

- a. **Vocation de l'église** : Les critères de sélection sont établis. L'étude d'autres projets de vocation sont en cours et des visites d'églises sont prévues. Le carnet de santé a été reçu, et le bâtiment est en bon état. Le dépôt de projet est prévu pour le 31 mars, une rencontre publique sera organisée à ce moment pour présenter le projet à la population.
- b. **Garderie en milieu familial** (projet soumis par un citoyen au conseil municipal) : Johanne Bergeron a relancé le promoteur afin de savoir où en est le projet, et voir si un porteur de projet peut être identifié. Le promoteur a mis de côté la réalisation du projet, mais est ouvert à partager le fruit de son travail à qui souhaiterait le réaliser. Une personne ressource est également identifiée, Kathie Gobeil la contactera éventuellement pour sonder son intérêt comme main-d'œuvre au CPE de la municipalité, mais pour l'instant le dossier est fermé jusqu'à identification d'un porteur de projet.
- c. **Friperie** : Le projet est en cours de lancement, et la population semble démontrer beaucoup d'intérêt et de participation pour cette phase de préparation. L'ouverture est prévue pour le mois de janvier. Comme il s'agit d'un projet pilote, celui-ci sera analysé au cours des mois d'opération.
- d. **Revitalisation du terrain voisin du Pétroles RL (Eurêko) aka Havre des ramilles** : Le projet est officiellement accepté et sera financé par le Fonds de bien-être des collectivités du CIUSS sur trois ans. Les prochaines étapes prévues sont l'aménagement du terrain et de la plantation pour une forêt nourricière, un arboretum, un couloir végétal. Le projet comprend également un espace de feu de camp, une scène ou classe extérieure, un jardin d'eau, un jardin en bacs, une cuisine extérieure, et bien d'autres éléments. Le projet sera présenté au conseil municipal en février par Sara-Claude Lépine.
- e. **Clinique médicale** : Il n'y a pas d'avancement sur ce dossier.
- f. **Gymnase d'entraînement** : À la suite de demandes d'utilisateurs, une évaluation des appareils d'entraînement et des propositions pour améliorer et bonifier cet espace seront faites.

7. Planification des prochaines rencontres : Un sondage Doodle sera envoyé pour la planification des prochaines réunions.

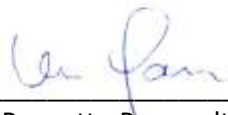
8. Nouveau local : le comité de développement occupera le local de la caisse Desjardins situé dans l'Édifice municipal.

9. Bénéfices, préoccupations et tour de table : Félicitations pour l'engagement des membres du comité, bonne rencontre pour clore l'année, beaucoup d'outils et d'actions concrètes ont été discutées ce soir.

10. Levée de l'assemblée : Stéphanie Pelletier propose d'ajourner la réunion à 21 h 20, adopté à l'unanimité.



Kathie Gobeil
Présidente



Iris Paquette-Perreault
Secrétaire

Pièce jointe :

Annexe A – Liste des projets discutés

Annexe A – Liste des projets discutés

N.B. : Les projets ici-bas ne sont pas présentés en ordre de priorité. De plus, elle ne constitue pas des projets acceptés mais se veut plutôt un répertoire de ceux discutés au sein du comité au fil des différentes rencontres :

- a. Parc des aînés – en cours
- b. La vocation de l'Église
- c. Centre récréotouristique au Site de la Nouvelle France
- d. Le sentier reliant le camping de St-Félix-d'Otis au site de la Nouvelle France et ses sous projets potentiels, tel que (non-exhaustif):
 - i. Sentiers estivaux et hivernaux : ski de fond, fat bike, vélo montagne, marche
 - ii. Hébergement écologique
 - iii. Haltes et/ou belvédères
- e. Le plan d'aménagement en transport actif
- f. Revitalisation et aménagement du terrain municipal à l'Est du Pétrole RL donnant accès au lac Otis
- g. Aménagement du milieu communautaire, tel qu'aux abords de l'école, du chalet des loisirs
- h. Nouvelles familles et développement de rues
- i. Agrandissement de l'école
- j. Transport collectif des jeunes
- k. Services de soins infirmiers
- l. Service de garde en milieu familial
- m. Friperie